

production. En outre, il est possible de récolter les peaux des animaux d'élevage au moment où la qualité et la couleur sont en pleine saison. A la suite d'essais divers, on a établi que certaines espèces, particulièrement le renard, le vison et le chinchilla, se prêtent facilement à l'élevage.

Élevage du renard.—Durant la période s'étendant de 1890 à 1945 environ, l'élevage en captivité du renard argenté prospérait au Canada; la production en 1939, année de pointe, s'est élevée à 240,827 peaux. A partir de 1945, l'augmentation de la production mondiale, jointe au changement de la mode en faveur des fourrures à pelage court, a fait fléchir le marché au point que les revenus des producteurs étaient souvent inférieurs aux frais de production. Depuis lors, cet élevage a périclité rapidement. Durant la saison 1963-1964, les producteurs canadiens ont vendu 837 peaux dont la valeur estimative moyenne était de \$12.50 pièce. Ironie du sort, vu le nombre comparativement restreint de peaux disponibles, une forte demande de fourrures de renard argenté et de renard de mutation s'est fait sentir en 1964. Les prix touchés attestent de cet intérêt grandissant, et aux ventes récentes de fourrures aux enchères, ils ont atteint un sommet inégalé depuis une vingtaine d'années. Il reste à voir si la demande se maintiendra.

Élevage du vison.—En 1963, les 1,475 fermes canadiennes ont produit 1,390,139 peaux de vison, production qui représente 99.1 p. 100 de la valeur totale des animaux à fourrure d'élevage. L'élevage se pratique dans toutes les provinces dont les productrices principales, par ordre d'importance, sont l'Ontario, la Colombie-Britannique, le Manitoba et l'Alberta. Le tableau suivant indique l'expansion qu'a prise cet élevage depuis 1930.

<i>Année</i>	<i>Peaux</i>	<i>Recettes moyennes</i>	<i>Année</i>	<i>Peaux</i>	<i>Recettes moyennes</i>
	nombre	\$		nombre	\$
1930.....	3,284	10.52	1955.....	786,760	20.07
1935.....	30,558	10.58	1960.....	1,203,853	14.03
1940.....	229,202	9.64	1961.....	1,271,449	14.50
1945.....	255,968	21.51	1962.....	1,295,672	15.13
1950.....	589,352	17.08	1963.....	1,390,139	15.82

Au début, tous les visons d'élevage étaient de couleur brune plus ou moins foncée; ils provenaient de croisements de diverses lignées de visons sauvages. Vers 1936, toutefois, la première mutation de couleur est apparue, soit le Bleu argenté ou Platine issu de parents ordinaires brun foncé. Plusieurs autres mutations ont suivi celle-ci et les éleveurs ont rapidement appris à produire des visons aux couleurs de fantaisie, si bien qu'aujourd'hui il existe plus de 200 teintes y compris des variations à partir des couleurs de base. La gamme étendue des couleurs obtenues naturellement chez le vison a joué un rôle de première importance dans la vogue persistante de cette fourrure.

L'élevage du vison est devenu une entreprise hautement spécialisée. Pour réussir, l'éleveur doit connaître à fond les mœurs et les exigences du vison. Cet animal demande un régime soigneusement préparé et parfaitement adapté à ses exigences changeantes selon les saisons d'accouplement, de croissance et de maturation de la fourrure. L'éleveur doit aussi s'intéresser au domaine complexe de la génétique pour appliquer les programmes d'élevage sélectif propres à produire des visons de teintes nouvelles et à améliorer ses sujets de reproduction. La plupart des peaux produites aujourd'hui sont nettement supérieures en taille, en couleur et en qualité à celles des premiers temps de l'industrie. Les maladies du vison ont fait l'objet de recherches intensives dans les universités et à la Ferme expérimentale d'animaux à fourrure du ministère fédéral de l'Agriculture, et à Summerside (Î.-P.-É.). Par suite des découvertes réalisées, la plupart des éleveurs de vison appliquent maintenant des programmes de vaccination préventive pour lutter contre les principales maladies.